

Bulletin Municipal

Septembre 2022 - N°23

Directeur de publication : Etienne Klein • Comité de rédaction : Christian Masseaux - Catherine Malrieu • Impression : Quadrifolio

Crédit photos et illustrations : Christophe Allès - Mairie - Associations de Châteauneuf de Gadagne - Freepick

Châteauneuf de
GADAGNE
VILLAGE EN PROVENCE



Le Magazine

Bonne rentrée !

Votre agenda de septembre

- 01** Ecoles..... Rentrée scolaire
- 03** Mairie..... Forum des Associations
Médiathèque Braderie
Comité des Fêtes..... Ban des Vendanges
- 07** Li Bon Vivent..... Jeux de société
- 09** Comité des Fêtes..... Ciné plein air : Top gun 2
- 10** Akwaba..... Bal jamaïcain
- 13** Médiathèque Cercle des Livres Partagés
- 14** La Strada Film
- 16** Médiathèque Ateliers du numérique
Journées du patrimoine Conférence B. Sabattini
- 17** Médiathèque Fermeture exceptionnelle
Mairie..... Word Clean Up Day
Comité des Fêtes..... Journée des Enfants
Journées du patrimoine Balade contée
- 18** Amis de Fontségugne..... Lecture
- 19** Mairie..... Conseil municipal
- 21** Li Bon Vivent..... Jeux de société
- 23** La Strada Film
- 26** Médiathèque Club des BDécouvreurs
- 30** Médiathèque Ateliers du numérique

A retrouver ce mois-ci

RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉTÉ **PAGE 3**

NOUVEAU PORTAIL FAMILLES **PAGE 8**

DOSSIER DÉCHETS **PAGE 10**

ÉDITO

Le mois de septembre est pour toujours associé à la rentrée des classes. C'est donc d'abord à tous les élèves, enseignants, animateurs, personnels associés aux écoles, et parents d'élèves que nous souhaitons une bonne rentrée et une bonne année scolaire 2022-2023.

Pour notre groupe scolaire Pierre Goujon en particulier, cette rentrée sera marquée par la réception de locaux largement rénovés : les travaux d'amélioration thermique sont terminés à l'intérieur des bâtiments et s'il reste des choses à finir à l'extérieur, le plus gros des nuisances liées au chantier est derrière nous. Ce chantier a aussi été l'occasion de remplacer beaucoup de luminaires par des LED pour améliorer l'ambiance lumineuse et économiser l'électricité. La cantine est prête à accueillir les élèves, forte du nouveau label ECOCERT qui reconnaît la qualité des repas préparés sur place ; et des idées de plantations supplémentaires dans la cour sont étudiées pour l'automne. Pour résumer, c'est une priorité de la commune d'offrir le meilleur environnement pour que les élèves apprennent dans de bonnes conditions et pour que les professionnels qui les accompagnent travaillent dans un cadre de qualité.

Cette rentrée confirme également l'augmentation des effectifs, continue depuis plusieurs années (présentée en page Enfance). C'est le cas notamment à l'école élémentaire, qui passera la barre des 200 inscrits pour la première fois. Les projets d'agrandissement des locaux, tout à fait actuels, sont donc à l'étude.

Ces effectifs sont le signe du dynamisme démographique que la commune connaît actuellement, et du rajeunissement de la population à l'œuvre. C'est la direction souhaitée par la municipalité et qui figure dans les principaux axes du projet de développement durable de notre PLU voté en 2017. Cela se concrétise par l'installation de nouveaux ménages sur la commune et cet édit est donc aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Castelnovins qui se sont installés récemment et qui rejoignent notre communauté villageoise. Le forum des associations du 3 septembre, sera l'occasion de les y retrouver, d'échanger avec eux et de leur présenter le nouveau livret d'accueil des nouveaux arrivants.

Mais que ceux qui auront manqué ce moment n'hésitent pas à venir rencontrer les élus à la Mairie. Châteauneuf de Gadagne tient à entretenir sa tradition de village accueillant et de village convivial, où chacun peut trouver sa place. Ce sera donc toujours un plaisir de prendre du temps pour présenter la commune.

Comment finir cet édit sans rappeler que dans un village rural à tradition viticole, le mois de septembre est aussi associé pour toujours aux vendanges. Je souhaite donc une bonne récolte aux agriculteurs, une bonne cuvée 2022, et une belle édition du Ban des Vendanges aux amateurs de dégustation.



Belle rentrée à tous.

Etienne Klein
Maire



Sommaire

Citoyenneté & Vie Municipale	page 4	⋮	Gadagne et Vous	page 20
Ecologie & Environnement	page 10	⋮	Associations	page 17
Portrait ... Aroma Zone	page 12	⋮	Histoire et traditions	page 21
Communauté de Communes	page 13	⋮	Compte-rendus des conseils municipaux	page 22
Culture	page 14	⋮	Etat civil & numéros utiles	page 24



JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS POMPIERS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Vaucluse (SDIS 84) a pris ses quartiers le samedi 25 juin dans le parc de l'Arbousière. Démonstrations, présentations de matériels, expositions de véhicules, suivies d'une cérémonie officielle avec remises de distinctions et décorations.



LA GUERRE DU FEU !

Incendie du 11 août



En tout début d'après-midi, un incendie d'origine inconnue à ce jour, a pris naissance à l'intersection entre la route de Caumont et le chemin du même nom.

Une procédure d'évacuation des résidences proches a été immédiatement mise en œuvre, et l'intervention rapide des pompiers, appuyés par un hélicoptère qui a effectué plusieurs lâchers, a permis de maîtriser le sinistre et d'en éviter la propagation.

Cet été de canicule et de sécheresse est propice à la naissance et à la prolifération des incendies. Rappelons que la présence de ce risque doit nous inciter à la vigilance et à la PRUDENCE !



Bravo et merci

Toute notre reconnaissance aux pompiers, gendarmes, comité communal des feux de forêts, policiers municipaux de Caumont et de Gadagne et services techniques pour leur efficacité ainsi qu'à tous ceux qui « veillent au grain », qui réalisent des interventions en urgence, parfois loin de leurs bases, qui assurent la surveillance des massifs forestiers et autres missions de prévention.



CENTRE DES SAPEURS-POMPIERS DE CAUMONT-GADAGNE

Il y a un an, le bulletin municipal vous présentait le centre de première intervention des Sapeurs-Pompiers de Caumont-Gadagne, avec comme chef de centre le lieutenant Antoine Perez.

Nomination du Capitaine Perez

Désormais, c'est un capitaine qui gère les ressources et anime l'équipe du centre !



En effet, Antoine Perez, engagé en 1986, caporal en 91, sergent en 94, adjudant en 2002, major en 2011, lieutenant en 2013, a été promu au grade de capitaine le vendredi 13 mai 2022, récompensé ainsi de son engagement sans faille au sein des sapeurs pompiers et du territoire depuis toutes ces années.

Des représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse (SDIS 84), des élus des deux communes, les équipes du centre, famille et amis entouraient Antoine Perez pour la remise de ce galon au cours d'une cérémonie dont le caractère officiel n'excluait pas la convivialité !

Le comité de rédaction adresse au capitaine Perez ses plus vives félicitations et le remercie, ainsi que son équipe, pour leur dévouement.

CET ÉTÉ, POUR SE SOIGNER, PAUL EST ALLÉ CHEZ SON MÉDECIN, AU LIEU DE SE RENDRE AUX URGENCES

LES URGENCES SONT RÉSERVÉES AUX CAS LES PLUS GRAVES.

SI J'AI BESOIN DE SOINS :

1 J'appelle prioritairement mon médecin traitant.

2 Si je n'en ai pas, je flashe ce code :

pour consulter un médecin

3 J'appelle le 15 avant de me déplacer aux urgences.

*Au 1515, les médecins intervenants et les équipes de soins sont disponibles 24h/24 pour vous aider à accéder aux soins d'urgence.

URBANISME

Demande d'autorisation d'urbanisme avant la pose d'un poste de climatisation



Même sur une habitation déjà existante la pose d'un groupe climatisation nécessite l'obtention d'une autorisation d'urbanisme : un formulaire de « déclaration préalable » doit être déposé en Mairie et sera instruit en moins d'un mois sous réserve d'un dossier complet.

En effet l'installation de la partie extérieure du climatiseur modifie l'aspect extérieur de la construction et nécessite une autorisation même si elle n'est pas visible de la voie publique.

En fonction de la visibilité du dispositif, l'autorisation pourra être conditionnée à la pose d'un habillage pour assurer une intégration architecturale harmonieuse.

Le service « Urbanisme » de la Mairie est à votre disposition pour plus de détails.



GENS DU VOYAGE

Le dimanche 5 juin l'occupation du stade d'entraînement de La Galère par 150 caravanes de la communauté des gens du voyage n'est pas passée inaperçue pour un grand nombre de Castelnovins.

La Municipalité a immédiatement déposé une plainte à la gendarmerie pour cette occupation illégale et a échangé à plusieurs reprises avec le Préfet pour demander une évacuation rapide des lieux. Mais la vigilance quotidienne des élus et le dialogue avec les représentants de cette communauté auront été les principaux leviers pour obtenir un premier départ dès le mercredi suivant, 15 juin, et le départ des dernières caravanes le samedi 18 juin. Grâce à des passages quotidiens, les dégâts occasionnés sur le site ont été contenus.

Notez que pendant les 13 jours d'occupation du stade, la commune n'a pas été sujette à des actes délictueux inhabituels. Plusieurs habitants ont manifesté leur inquiétude pendant ces jours-là mais qu'ils soient rassurés par ces lignes.



AGENCE POSTALE COMMUNALE (A.P.C)

Contrairement à l'annonce faite dans le magazine d'avril, l'ouverture de l'agence postale communale est différée au 1^{er} octobre.

Comme prévu elle assurera les fonctions suivantes :

- Opérations postales
- Informations Point Tourisme
- Informations communales

Horaires d'ouverture : les mardi - jeudi - vendredi - samedi : 8h30 - 12h30 et le mercredi: 8h30 - 13h et 15h - 18h30



C'est Julien Rollon, actuellement employé au château de la Chapelle, qui accueillera le public et lui réservera bien entendu le meilleur accueil.

Une période de « rodage » étant incontournable, nous sommes persuadés que vous contribuerez par une indulgence « de bon aloi » à faciliter son adaptation !

FORUM DES ASSOCIATIONS NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de faire découvrir ou redécouvrir les associations de notre village et faciliter les inscriptions de rentrée, nous organisons le Forum des Associations le **samedi 3 septembre de 9h à 12h**, dans le Jardin de la maison de la Treille (face à la médiathèque).

Pour les personnes nouvellement arrivées dans notre commune, nous vous souhaitons la bienvenue et vous attendons sur le stand de la mairie. Vous y trouverez notamment un petit livret d'accueil et les informations dont vous pourriez avoir besoin pour faciliter votre installation.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL



Le prochain conseil municipal se tiendra le **19 septembre à 18h30 - Salle du Conseil en mairie.**



Les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : «Châteauneuf de Gadagne».



UN NOUVEAU RETRAITÉ Jean-Philippe CAPELLI

Depuis le 1^{er} août dernier, un des « piliers » des services techniques de la mairie, a changé de vie et d'horizon !

Il ne sera évidemment pas facile de s'habituer à ne plus croiser Jean-Philippe dans Gadagne, montant dans son camion, en descendant, les outils à la main et autres situations typiques des fonctions d'un adjoint technique très qualifié !



Tout le monde connaît Jean-Philippe dans le village, et bien sûr il y connaît... tout le monde.

Bien entendu, convivialité et bonne humeur étaient toujours au rendez-vous, ce qui facilite grandement le contact !

Une carrière de 31 ans aux services techniques commencée en mars 1991, assortie de médailles d'argent et de vermeil, s'est donc terminée le 1^{er} août 2022.

Mais comment diable va-t-il s'occuper désormais ? Il nous semble avoir entendu parler de Grau du roi, de bateau et de pêche ?

Régale toi, Jean-Philippe, prends du bon temps, profite bien, mais reviens nous voir de temps à autre, à l'occasion de la Foulée des Félibres par exemple !

MEDAILLES D'HONNEUR

Le 5 juillet dernier, des agents communaux et des élus ont été récompensés de leurs années de service par l'attribution de médailles d'Honneur :

Corinne Aymard (groupe scolaire) et Frédéric Maby (services techniques) ont été médaillés d'argent pour 20 années de services.

Martine Vautrin et Valérie Aubert ont été médaillées d'argent pour plus de 20 années de mandats communaux.



WORLD CLEAN UP DAY

Cette année le World Clean Up Day, journée mondiale de nettoyage de la planète, se déroulera le 17 septembre. Le village y participe en organisant une

matinée de nettoyage à cette date. L'année dernière vous étiez un peu plus de 60 personnes à vous mobiliser : record à battre cette année !

Venez en famille, entre amis pour ce moment de partage, de convivialité et surtout pour accomplir un acte citoyen de préservation de notre environnement.

Rendez-vous place du marché aux raisins - 8h30. Amenez votre matériel (gants, gilet...), sinon nous vous en prêterons.

JURES D'ASSISES 2023

Le 23 juin un tirage au sort a permis d'établir la liste ci-dessous de nos administrés proposés pour être jurés d'Assises au tribunal d'Avignon. Leurs noms participeront donc à un second tirage au sort entre tous les noms communiqués par les communes du département.

AUDE Angélique Cindy • CAPUTO Marie-Charlotte Roseline • CLEMENT (BECCARELLI) Adeline Léone • D'ABBADIE Arnaud Louis • LAFON (CATIN) Martine Christine • LLORCA Bastien Maxime • NOSAL Allison Géraldine • OSTIS Blandine • PEVERENGO Antony Florent



UNE FAMILLE UKRAINIENNE HÉBERGÉE PAR LA COMMUNE

Lors du Conseil Municipal du 4 avril dernier, Monsieur le Maire annonçait notre volonté d'accueillir une famille ukrainienne, la mairie disposant d'un logement (l'ancien cabinet des médecins).

Avec l'aide d'une équipe de volontaires du conseil municipal, remise en état et nettoyage du logement ont été effectués avant son aménagement sous la responsabilité de l'élue au social et avec l'aide de nombreux bénévoles.

Le 29 juin dernier nous avons donc accueilli, dans le cadre d'un séjour accompagné par l'association de solidarité "Le Village" de Cavaillon, Mme Lesia BONDARCHUK et son fils Timur. Agé de 8 ans il fera sa rentrée scolaire à l'école Pierre Goujon, et sa maman (institutrice dans son pays) est actuellement employée à la Maison de Celou. Souhaitons leur un excellent séjour sur notre commune.

Merci à vous

Nous remercions chaleureusement pour cet élan de solidarité tous les bénévoles, les membres de l'association Le SEL'RIT qui se relaient pour les cours d'alphabétisation, la laverie de Châteauneuf de Gadagne, l'association « le Thor tous ensemble pour tous », le Secours Catholique et la Maison de Celou.



TRAVAUX

Distributeur Automatique de Billets (DAB) et son accès

L'emplacement du distributeur automatique de billets et son accès prennent forme à proximité de la rampe piétonne qui mène à la Poste. Cet équipement devrait être opérationnel pour le dernier trimestre 2022.

Place du Félibrige et son parking

La place du Félibrige commence à revêtir son aménagement final. Le revêtement en béton lavé est en grande partie posé. Mobilier et embellissement paysager seront ensuite mis en place. L'emplacement du parking côté rue Baron Le Roy est actuellement en préfiguration.

Enfouissement des réseaux aériens chemin du vieux Moulin et route de la Gare

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens chemin du vieux Moulin, effectués par le Syndicat d'Énergie Vauclusien, auquel la commune est adhérente, sont réalisés. Les gaines de réservation des différents prestataires sont en place. Le même chantier, sur les deux portions de la route de la Gare au sein du village, débutera en septembre. L'achèvement de l'ensemble de ces travaux, voies de roulement pour tous compris, est prévu pour mi-novembre 2022.

Chantier de l'école

Suite à une étude énergétique commandée en 2020 par la commune, et dans le cadre du Plan de relance de l'État qui nous apporte un soutien financier de 80% du coût des travaux, la commune a lancé des travaux de rénovation à l'école Pierre Goujon. Ainsi, l'isolation des murs par l'extérieur, celle de la toiture par l'intérieur, le remplacement de certaines huisseries, l'installation d'une pompe à chaleur réversible ainsi que des protections solaires, devraient générer une économie d'énergie de 40%. Estimés à 770 000 € hors taxes, auxquels il convient d'ajouter les frais des différents bureaux d'études et maître d'œuvre, l'ensemble de ces travaux seront terminés pour la fin de l'année 2022.

Le projet du « Nouveau Chai »

Le projet du « Nouveau Chai » prend forme. Mené par l'aménageur, bailleur et constructeur Grand Delta Habitat, ce projet réalisé en trois phases avance selon la programmation définie. Une première phase, consistant à la construction libre, sur parcelle individuelle, de 15 villas, est quasiment terminée. Les deux phases suivantes, constructions pour locations de logements sociaux et constructions d'appartements à la vente, sont en cours de réalisation avec des livraisons prévues de début 2023 à début 2024. L'ensemble de ce projet est agrémenté par un aménagement paysager et des voix douces pour l'accès vers le village et vers la gare.

La majorité des travaux en cours ont été suspendus du 6 au 28 août. D'autres les complèteront en cette fin d'année 2022 et premier semestre 2023. En effet, le parking Saint Roch sera rénové avant fin 2022. La départementale devant les commerces, entre la rue Perrolane et le premier virage en direction du Thor, va être réaménagée, et la rue Perrolane dans son ensemble recevra un tout nouveau réseau d'assainissement à l'été 2023.

DIPLÔMES SYNDICAT MIXTE BASSIN DES SORGUES

Dans le cadre du programme "Les Sorgues à l'école", le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS) a remis aux élèves de CM2 le diplôme du « Citoyen de la Sorgue ». Au cours de l'année scolaire, les élèves ont bénéficié d'actions de sensibilisation sur les caractéristiques de la rivière et des milieux aquatiques, animés par des agents du SMBS.



VISITE AU DÉPARTEMENT

Le vendredi 3 juin, les enfants de CM 2 de l'école P. GOUJON, accompagnés par Marielle Fabre, ont été invités à l'Hôtel du Département sur Avignon.

C'est Jeremy Texier, collaborateur de la présidente du département, Dominique Santoni, qui a commenté cette visite très appréciée.



UN NOUVEAU PORTAIL « FAMILLE » POUR LES INSCRIPTIONS HEBDOMADAIRES

Pour les inscriptions à la cantine, les inscriptions au CLAE du matin et du soir et les inscriptions du mercredi matin, la commune s'est désormais équipée d'un outil numérique dédié. Un « portail famille » développé par la société ARG Solutions (basée à Avignon), permettra maintenant aux parents de réserver les prestations, d'assurer les échanges avec le service CLAE et le service de facturations, et de réaliser les paiements en ligne.

Un espace informatique sécurisé est mis en place pour chaque famille, qui a reçu par email, dans la deuxième quinzaine d'août, son identifiant et son mot de passe pour accéder à ces services.

Les parents qui n'auraient pas encore pris connaissance de ce nouveau portail Famille, qui n'auraient pas reçu leurs identifiants, ou qui ont besoin de précisions sur son utilisation sont invités à contacter l'accueil de la Mairie ou la directrice du CLAE.

En savoir plus :
www.chateauneufdegadagne.fr/vie-pratique/clae

REMISE DES CALCULATRICES

Le 27 juin dernier a eu lieu la traditionnelle remise des calculatrices aux enfants de CM2 du groupe scolaire P. Goujon par M. le Maire, Etienne Klein et la 1^{ère} adjointe, Marielle Fabre.

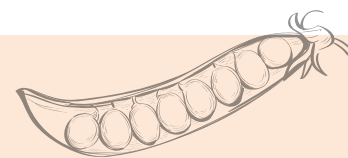
Bravo à tous et nous leur souhaitons une excellente continuation dans leur nouvelle vie de collégiens !

Une pensée également aux parents qui auront certainement le "fameux" petit pincement au cœur à la prochaine rentrée...



Bonne rentrée
à tous !

LA CANTINE LABELLIÉE



Après un audit réalisé par l'organisme ECOCERT, le travail de Christophe Lanza, chef cuisinier du groupe scolaire Pierre Goujon et son équipe, en collaboration avec l'équipe du CLAE, dirigée par Emilie Orts, a été récompensé par le label "Tous en cuisine".

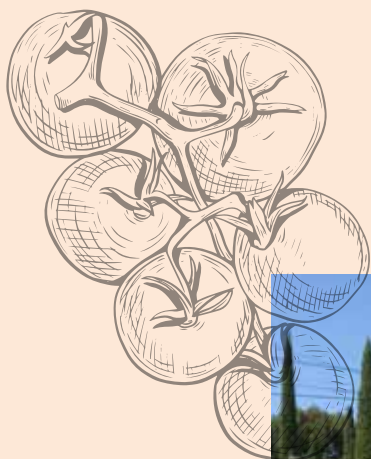
Ce label prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique des restaurants collectifs.

Plus locaux :

Promouvoir les filières courtes et équitables, réduire l'empreinte carbone des menus et créer du lien avec les producteurs bio les plus proches.

Plus bio :

Proposer toute l'année un choix varié de produits biologiques, réduire l'impact des pesticides dans l'assiette et favoriser une agriculture qui préserve l'environnement et la biodiversité.



Plus sains :

Respecter l'équilibre nutritionnel, favoriser la diversité alimentaire, les fruits et légumes de saison, les protéines et aliments de bonne qualité.

Plus durables :

Sensibiliser les convives à l'écologie, la lutte contre le gaspillage, limiter les substances toxiques et l'impact de l'activité du restaurant sur l'environnement.

2 carottes

Nous avons obtenu « 2 carottes » pour cette première candidature. Nous répondions à la plupart des critères du niveau 3 sauf sur le pourcentage des denrées en bio. La municipalité en effet a fait le choix de préférer les produits locaux, en agriculture raisonnée, au bio qui arrive de l'autre bout de la terre...Le bio oui, mais français et de proximité c'est encore mieux ! Et quand il est de Gadagne, là, c'est parfait (merci les Vergers de Bonpas) !

La municipalité félicite et remercie l'engagement des équipes dans ce travail de longue haleine. Il est important que l'ensemble des agents soit investi dans une démarche éco responsable qui permet à chacun d'en tirer les bénéfices pour lui, les autres et la planète.

Les premiers bénéficiaires des fruits de ce travail sont nos enfants qui se sensibilisent à une alimentation saine et durable tout au long de l'année.



LE POINT SUR LES DÉCHETS

Comme chaque année, la communauté de communes a publié son rapport annuel sur le prix et la qualité du service rendu aux administrés en matière de collecte et de traitement des déchets. L'occasion de faire le point sur les quantités de déchets collectés et traités par la collectivité et de constater les coûts associés à ce service qui est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Des quantités qui ne diminuent pas et qui augmentent beaucoup en déchetterie...

Pour l'année 2021, on constate principalement une stagnation du poids des ordures ménagères, qui représentent encore l'essentiel des déchets, et une large majorité des coûts.

Quelle quantité de déchets ?



Avec 328 kg/habitant à l'échelle de la communauté de communes, notre collectivité est loin des performances nationales, même si nous produisons moins que la moyenne de la région PACA. C'est pourtant la priorité de réduire la quantité de déchets dans la poubelle noire (déchets ménagers et restes alimentaires non recyclables), en triant plus et mieux, en pratiquant le compostage, en achetant des produits moins emballés...

Le poids des différentes matières triées par habitant (verre, papier, métal, textile) reste également stable entre 2019 et 2021. Il n'augmente pas, contrairement à ce qui est souhaitable.

Finalement, c'est dans les déchetteries que l'on constate le résultat le plus négatif avec une augmentation de 14% des quantités de déchets menés par habitant : en 2021, 364 kg/habitants de déchets (gravats, déchets verts, tout-venant, métal ...) ont été reçus et traités par les deux déchetteries du territoire (Le Thor et L'Isle/Sorgue)

Un coût qui augmente

En conséquence, les coûts augmentent. A la fois parce qu'il y a plus de tonnes de déchets à collecter et à traiter, mais aussi parce que chaque déchet coûte plus cher du fait des réglementations, de l'inflation, ou des prix de rachat ou de revente sur le marché du déchet, qui est très concurrentiel et très international.

En 2021, les coûts représentent un total de 153€/habitant à l'échelle de la communauté de commune. Ce chiffre est une moyenne et chacun ne paye pas cette somme puisque la taxe TEOM est aussi payée par les entreprises, et qu'elle n'est pas facturée au nombre d'occupants dans un foyer, mais proportionnellement à la base fiscale, avec la taxe foncière payée par le propriétaire. Ce montant est plus important que la moyenne des territoires similaires au nôtre et s'explique par la quantité et la qualité des services de collecte qui sont proposés par la collectivité.

De quoi est composée cette « facture » de 153€/habitant ?

Les ordures ménagères représentent la plus grosse part avec 90€ dont 43€ pour le ramassage, l'achat et la réparation du matériel de collecte et dont 42€ pour le traitement (incinération à Vedène essentiellement).

Les différentes filières de tri sélectif représentent 21 € habitant, essentiellement pour la collecte puisque les coûts de recyclage sont à peu près couverts par les aides des éco-organismes financés par les industriels.

Les déchetteries représentent aujourd'hui un coût de 45€ / habitant, qui a beaucoup augmenté puisque les tonnages ont augmenté et que les prix de traitement des matériaux ont également flambé.

Des perspectives pessimistes pour 2022 et les années suivantes

Malheureusement les coûts pour l'année 2022 et les années à venir sont attendus encore en hausse. L'inflation et les prix de l'énergie qui augmente (y compris le carburant des bennes qui collectent), les taxes sur les activités polluantes qui explosent et renchérissent le coût de traitement, la nécessité d'investir dans des équipements plus modernes (comme un nouveau centre de tri) ou plus vertueux du point de vue environnemental, la baisse du prix de rachat de la matière triée... autant de facteurs qui expliquent les importantes hausses qui sont anticipées.

Vers des évolutions du service pour contenir les coûts

Anticipant ces difficultés, la communauté de communes s'est dotée en 2021 d'un plan de 21 actions pour maîtriser les coûts, réduire les déchets, et atteindre les objectifs de performance régionaux et nationaux. Cela passe par une adaptation des services rendus. Et pour ce qui concerne Châteauneuf de Gadagne et Le Thor, comme le contrat avec SUEZ (qui assure la collecte sur les deux communes) arrive à son terme début 2023, la définition du nouveau contrat sera l'occasion de modifier les modes de collecte pour nos deux communes. Nous étudions en particulier le principe de collecter les ordures ménagères une seule fois par semaine dans les quartiers résidentiels ainsi que le principe de collecter le tri sélectif en apport volontaire dans des colonnes réparties dans le village. Des informations plus détaillées suivront dans un prochain bulletin municipal quand les orientations se seront précisées.



COMPOSTEUR COLLECTIF : APPEL AUX VOLONTAIRES



Jeter les déchets végétaux de cuisine dans un composteur plutôt que dans la poubelle à ordures ménagères est une très bonne manière de réduire la quantité de déchets qui partent à l'incinérateur.

Et beaucoup de Castelnovins pratiquent déjà le compostage individuel au quotidien, au fond de leur jardin.

Mais quand on vit au centre du vieux village, difficile de trouver de la place pour son composteur individuel ! La commune souhaite donc installer un composteur collectif dans le vieux village, ou à ses proches abords, afin de faciliter cette pratique.

Les personnes qui sont intéressées pour utiliser ce composteur collectif ou pour participer à son « animation » (communication, pédagogie, apéros-compost...) sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie.

CANICULE : SÉCHERESSE "CRISE" !

Lorsque nous écrivons cet article, la situation climatique est des plus préoccupantes.

En effet l'épisode sécheresse et canicule se prolongeant, la Préfecture de Vaucluse a émis le 8 août un arrêté renforçant les mesures de restriction de l'usage de l'eau et classant notre commune en niveau "CRISE", avec application immédiate des directives ci-contre.

Nous entretenons l'espoir que, lorsque vous lirez ces lignes, la situation aura évolué favorablement, mais les statistiques officielles concernant l'évolution du réchauffement climatique nous incitent à un optimisme très mesuré !

En conséquence, si ces mesures s'avéraient toujours d'actualité, nous comptons sur la vigilance et le civisme de chacun pour appliquer ces restrictions et limiter la consommation d'eau au strict nécessaire.



Quelle est l'énergie consommée par rapport à l'énergie produite sur le territoire communal en 2021

Gaz :

- 16 308 000 kWh ont été consommés en 2021 sur la commune (3 114 000 en résidentiel, 692 000 en tertiaire, 12 502 000 par nos industries)

- 225 clients (208 en résidentiel, 13 en tertiaire, 4 en industrie)

Electricité :

- 32 482 000 kWh ont été consommés en 2021 sur la commune (12 591 000 en résidentiel, 6 346 000 en tertiaire, 13 355 000 en industries)

- 1 796 sites (1623 résidentiel, 23 tertiaire, 138 industrie)

- 57 sites produisent de l'électricité (photovoltaïque chez des particuliers) et ont injecté 199 000 kWh

- La commune produit donc 0.6% de l'électricité qu'elle consomme**

Les vignettes de qualité de l'air « Crit'Air »



POLLUTION DE L'AIR : CIRCULATION DIFFERENCIEE

Afin de réduire les effets de la pollution atmosphérique sur la population, en particulier celle vivant à proximité des grands réseaux routiers, un dispositif de circulation différenciée a été mis en place par L'État (Crit'Air). Il consiste en l'apposition d'une vignette sur les véhicules. Cinq couleurs de vignettes correspondant à cinq catégories de véhicules (tableau ci-contre) définissent les

autorisations ou interdictions de circuler en cas de pic de pollution de l'air persistant.

Ce dispositif pouvant désormais être mis en œuvre sur 20 communes de Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône, la vignette Crit'Air est donc indispensable.

Comment obtenir la vignette ?

En la commandant sur www.certificat-air.gouv.fr
(coût 3,70€)

AROMA ZONE

Historique

Issue d'une passion familiale pour le respect de la nature et la science du végétal, l'aventure Aroma-Zone est née il y a 21 ans du désir de partage d'Anne-Cécile et Valérie Vauesselin.

Au travers d'Aroma-Zone, elles proposent de :

- Rendre accessibles à tous les merveilles de la Nature
- Permettre à chacun de se réapproprier son corps, sa beauté, son bien-être et de prendre soin de soi grâce à une palette infinie de solutions naturelles
- Prendre soin de notre planète grâce à des solutions éco-responsables

Des projets sur Gadagne

Plus de 3 millions d'euros ont été investis dans le bâtiment afin d'en doubler la capacité de stockage, soit 10 000 emplacements palettes.

Des projets d'automatisation afin d'accompagner la croissance d'Aroma Zone en Europe sont également programmés. Évalués à plusieurs millions d'euros, ils sortiront en 2024 et 2025.

Des liens avec la commune

La Foulée des Félibres mais également le Vélo Club Le Thor Gadagne sont régulièrement sponsorisés. Certains employés et intérimaires habitent le village.

Des valeurs environnementales affirmées

Tous les sites sont fournis en énergie verte et utilisent un procédé de valorisation des déchets. Un bilan carbone est actuellement en cours afin de rendre possibles des actions concrètes sur la réduction de l'empreinte CO2.

Un site sur Gadagne GREENLOG



Installé à Châteauneuf de Gadagne fin 2014, le site de Greenlog assure la logistique aval d'Aroma-Zone. L'ensemble des colis web à destination du monde entier (160 pays) y sont préparés, ainsi que l'approvisionnement de l'ensemble des boutiques françaises et prochainement européennes.

Il emploie actuellement 45 personnes en CDI et 40 intérimaires pour assurer les pics de commandes en fin d'année.

AROMA ZONE

EXPERT NATUREL EN SOINS & BEAUTÉ



87 millions
de CA en 2021



1700
références produits



75%
des ventes online



Plus de
3000
recettes sur le site



20%
en moyenne de
croissance par an



300
salariés



15%
de clientèle
étrangère



8
boutiques
en France



3 millions
de visiteurs
par mois



6000
commandes
par jour

DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LES SERVICES AUX FAMILLES : UN PROJET DE TERRITOIRE POUR 2022-2025

En mai dernier, les communes de L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor, Châteauneuf-de-Gadagne, Saumane-de-Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse ainsi que la communauté de communes des Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ont organisé, en partenariat avec la CAF, un moment de restitution de leurs actions et de leurs projets suite à la signature de la Convention Territoriale Globale fin décembre 2021.

Cette convention définit un projet de territoire et des actions concrètes en faveur du développement des services aux familles pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et les parents, sur l'ensemble du territoire.

Les principales informations à retenir :

Un territoire qui répond majoritairement aux demandes d'accueil des 0-3ans

Ce qui signifie que notre territoire est bien doté en structure petite enfance. Cependant, l'intercommunalité pointe la difficulté d'organiser une réponse adaptée aux besoins saisonniers ainsi qu'aux horaires atypiques. Sur Gadagne, la création de nouvelles places d'accueil dans la future nouvelle crèche permettra de mieux répondre à la demande croissante.

Un bon maillage d'équipements extrascolaires mais...

Sur la partie enfance, les acteurs de

+ d'infos : www.paysdessorgues.fr/convention-territoriale-globale

terrain constatent que le territoire est plutôt bien doté en équipements péri et extrascolaires.

Concernant l'accueil des enfants en situation de handicap, cette problématique est bien prise en compte sur le territoire.

Toutefois, la capacité d'accueil en Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est parfois insuffisante, selon les périodes de l'année et avec l'augmentation de la population cette problématique se fait d'autant plus ressentir.

Et cette problématique s'accroît avec des difficultés dans le recrutement d'animateurs saisonniers et permanents.

Des échanges réguliers entre tous les acteurs du territoire sont là aussi nécessaires pour "inventer" des réponses collectives.

De bonnes structures pour les jeunes mais un manque d'instances pour leur implication dans la vie locale

Concernant la jeunesse (adolescents, jeunes adultes), le territoire de la CCPSMV dispose de structures encourageant les initiatives des jeunes et d'un accompagnement individualisé sur l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle. Néanmoins, il reste à développer les conditions d'une meilleure participation des jeunes à la vie locale ainsi que le

partenariat avec les collèges et lycées. Là aussi, la structuration du réseau d'acteurs s'avère primordiale. Les jeunes de notre commune peuvent se rendre quand ils le souhaitent dans les différentes structures présentes et actives du Thor et de l'Isle sur la Sorgue (point information jeunesse à l'I/S par exemple).

Objectif atteint pour notre future crèche qui décroche le niveau BDM Argent dans sa phase conception

Pour cette labellisation, la communauté de communes accompagnée du cabinet R+4 Architectes ont présenté le projet de construction devant la commission Bâtiments Durables Méditerranéens qui se déroulait à Marseille fin avril.

Le jury, composé d'indépendants, a pu évaluer le projet et vérifier que les plans et la conception prévus respectaient bien les exigences du label BDM avant de passer en phase réalisation.

Le projet a su séduire le jury pour son engagement en faveur du confort et de la santé des futurs utilisateurs, enfants et personnels de la petite enfance.

Tous les mesures d'obtention de cette labellisation sont détaillées dans l'article ci-dessous.

La phase suivante peut se poursuivre avec un début des travaux à l'automne 2022.

LA FUTURE CRÈCHE DE CHATEAUNEUF DE GADAGNE « BDM ARGENT » EN PHASE CONCEPTION

L'obtention du label Bâtiments Durables Méditerranéens résulte d'une démarche de qualité globale prenant en compte les critères de conception, de réalisation et d'usage de la construction.

La Communauté de Communes et le cabinet d'architecture ont présenté le projet devant une commission chargée de l'évaluer et de vérifier que plans et conception étaient conformes aux exigences du label.

Le jury a décidé l'attribution du niveau « BDM Argent » à la future crèche dans sa phase conception.



L'engagement en faveur du confort et de la santé des enfants et personnels a été déterminant, en particulier :

- La conception bioclimatique assurant un confort thermique été comme hiver
- L'utilisation de matériaux durables à inertie thermique
- Sobriété et efficacité énergétique avec panneaux photovoltaïques et récupération des eaux de pluie.

Les travaux débuteront à l'automne 2022.

Textes des lauréats du Concours d'écriture sur le thème du 24^{ème} Printemps Des Poètes : L'éphémère

Bulles

allongée dans l'eau
chaude, je m'enveloppe du cocon
blanc et léger de la mousse, je l'écoute crisser,
je regarde les arcs-en-ciel sur les courbes des bulles,
je respire lentement, longuement la vapeur qui entre
sous ma peau et je ferme les yeux. oublier... m'oublier...
le front détendu, les paupières closes, les joues minces,
l'arête et les ailes du nez, les lèvres entr'ouvertes,
le menton relâché... éphémères, les traits de ton
visage sont venus sur les miens. éphémères,
ton souffle a remplacé le mien. et ta
voix a dit : je me suis un peu
endormie dans le bain.

1^{er} prix adulte : Sylvie Guibaud

L'éphémère

Petites, bleutées
Les fées mer de mes rêves
Ne vivent que peu
Monde en suspension
L'effet mer au creux de moi
Maintenant, je vis
L'écume du silence
Eclairs, tempêtes
Soudain, les faits mer

1^{er} prix enfant: Lucie Brajon

Petites choses

Les flocons ça tombe et ça se casse,
Les papillons ça ne vit que trois jours,
Les papiers cadeau ça ne dure pas longtemps parce qu'on les arrache
Les mystères ça peut être court grâce à Scoubidou qui les résout,
Ma chambre rangée elle ne résiste que dix minutes,
Les choses éphémères c'est gênant on aimerait que ça dure plus
longtemps !

2^{ème} prix enfant: Ethel Maria

Le temps d'une chanson

Tu verras, ça finit toujours par passer... ça ira,
ça ira.

Paroles. Paroles et musique trottaient dans
la tête. Paroles, paroles... À Dalidada dans
le fauteuil d'osier, je lâche, je relâche mes
jambes, je détache mes lacets et mon esprit
vagabond. Le soleil de mai écorche ma joue,
les œnothères frémissent de plaisir, le papillon
jaune se venge sur la rose Pierre de Ronsard à
peine éclore, le merle moqueur siffle le temps
des cerises.

Soudain, silence. Un ange passe.

Étrange cet ange qui passe, fugace. Bizarre cet
ange qui passe sous silence, ce fantôme qui
sort de la fange. Tu verras, ça s'arrange avec le
temps. Bon ange, mal ange, tu vas y arriver.
Je voudrais bien mais j'y peux rien. Je le
reconnais, il est là, il revient dare-dare comme
l'oiseau surgissant du passé. Au secours
Barbara, il revient.

Aïe, pique et pique et colegram, là au fond de
l'âme. Je le repousse, il se débat, je l'écarte, il
crie ; je le jette, il revient, je le saisis, je le bourre
et bourre et ratatam, je mets un couvercle par-
dessus, j'appuie... longtemps. Amstramgram.
J'appuie longtemps et soudain...

Soudain, silence. Un ange repasse.

Je le suis. Je suis l'ange qui passe avec le
temps, fugace. Je fuis avec le vent, vent d'ange.
Tu verras, nous les reverrons ensemble les
vendanges de l'amour.

Sous le couvercle ça fermente, ça attend. Moi
je suis déjà loin. Sous le couvercle ça réduite, ça
s'évapore. C'est la part des anges, bien fait pour
eux. Ça foment, ça vieillit, ça se fait oublier,
c'est passé, c'est déjà loin.

Tu verras, ça finit toujours par passer... ça ira,
ça ira.

Moi je sais qu'il reviendra. Un jour où je serai
endormie sous un oranger, sous un ciel
irlandais ou sur une plage blanche, une drôle
de petite voix me réveillera et me dira « S'il
vous plaît dessine-moi un ange ». Ce jour-là,
je refermerai les yeux et je penserai très fort :
Saint-Exupéry priez pour moi. Puis, le temps
d'une chanson, le temps de dire je t'aime, je
dessinerai l'ange.

2^{ème} prix adulte : Odile TATIBOUET

COLLECTION D'INSTANTS

Dans le ciel un nuage
Regarde en bas un mouton
Jouer au cerf-volant
Temps calme sur l'océan
Un poisson volant évite le filet
Et rit du pêcheur
La pluie sur le jardin
Fait de l'assiette un lac
La fourmi navigue sur une feuille

3^{ème} prix adulte : Isabelle Tirev

Les saisons

La pluie retentit
quand les aurores boréales
Illuminent le nord
Ensemble ils donnent vie,
Soleil d'été pluie d'hiver
à de jolies fleurs
Hier le vent soufflait
Aujourd'hui les feuilles par terre
s'écrasent sous nos pieds

3^{ème} prix enfant: Raphaël Thiery

La croix de la fontaine Anfos TAVAN

Vous l'avez remarqué, lundi 25 juillet, un malheureux accident a très sérieusement endommagé la croix derrière le buste d'Anfos TAVAN, dans ce lieu emblématique de notre village, sur la place de la Pastière.

Le dossier est en cours d'instruction auprès des assurances. La municipalité sera vigilante dans le suivi des opérations afin que ce monument de notre patrimoine retrouve toute sa place.

Malgré quelques recherches réalisées par certains de nos concitoyens, nous ne sommes pas capables à ce jour de dater la croix, nous pouvons émettre quelques hypothèses :

- Est-elle liée à la construction de la maison paroissiale ?
- Est-elle liée à la construction de la chapelle Saint Roch ?

Après une recherche sur le cadastre Napoléonien, un relevé qui date d'août 1828 semble montrer la présence de la Croix et de la Fontaine. La maison paroissiale est également présente.

La Chapelle Saint Roch fut érigée vers 1720 après une épidémie de peste survenue en Provence, Comtat et Languedoc, qui provoqua la mort de nombreux habitants de ces territoires. Les habitants du village souhaitèrent ainsi remercier Saint Roch de les avoir protégés de la peste.

Comme le montrent les photos ci-contre, la croix était bien présente avant l'inauguration du buste d'Anfos TAVAN.

Nous remercions vivement Robert Vettoretti et Alphonse Cangelosi pour leur aide dans les recherches d'informations sur la Croix.



BRADERIE DE LA MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE
DE 9H À 12H

Sur le parvis de la Médiathèque, en parallèle du Forum des Associations, venez acheter Livres, CD et magazines d'occasion à 1€ ou 2€.

Comme l'an dernier, les invendus seront cédés à Ammareal, entreprise éco-citoyenne de vente de livres d'occasion dont une partie des recettes est reversée à des associations caritatives. Si vous avez des livres dont vous ne voulez plus, vous pouvez nous les apporter pour les joindre à notre envoi, du 3 au 30 septembre, selon les critères de sélection consultables sur notre site ou page Facebook ou par téléphone 0490224250.

LE CLIP (CERCLE DES LIVRES PARTAGÉS)

MARDI 13 SEPTEMBRE
DE 18H30 À 19H30

Passionné ? Simple curieux ? Bavard ? En panne d'idée ? Le SelRit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion.

Gratuit, sur réservation

FERMETURE EXCEPTIONNELLE SAMEDI 17 SEPTEMBRE

La médiathèque sera exceptionnellement fermée le samedi 17 septembre en raison de sa participation aux Journées du Patrimoine et à la Journée des Enfants.

LES ATELIERS DU NUMÉRIQUE : DÉCOUVERTE DE LA TABLETTE

VENDREDI 16 SEPTEMBRE
DE 13H30 À 15H

Vous souhaitez vous initier à la tablette numérique afin de faciliter son utilisation au quotidien ? Frédérique vous propose de découvrir les fonctionnalités de base pour mieux communiquer, s'informer, se divertir, prendre des photos... La médiathèque vous mettra à disposition un Ipad le temps de l'atelier.

Gratuit, sur réservation

LE CLUB DES BDÉCOUVREURS LUNDI 26 SEPTEMBRE DE 19H À 20H

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés

à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club "BD" de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras.

Gratuit, sur réservation

LES ATELIERS DU NUMÉRIQUE : ORGANISER SES FICHIERS ET SES DOSSIERS INFORMATIQUES

VENDREDI 30 SEPTEMBRE
DE 13H30 À 15H

Vous souhaitez comprendre où s'enregistrent vos images, vos documents et pouvoir mieux les retrouver ? Frédérique vous propose un atelier sur ordinateur pour apprendre à bien classer ses dossiers et fichiers.

Gratuit, sur réservation

LES NOMADES À GADAGNE

Saison 2022 / 2023

Pour cette nouvelle saison 2022-2023, le village accueillera 2 spectacles des Nomades de la scène nationale La Garance de Cavaillon.

QUE DU BONHEUR (avec vos capteurs)

LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE
À PARTIR DE 15 ANS



C'est un spectacle de magie interactif qui nous plonge dans un monde où l'humain et le numérique commencent à fusionner. Le magicien Thierry Collet cherche à faire de la prestidigitation un outil qui stimule notre esprit critique, qui nous parle de la réalité et nous donne des outils pour repérer les illusions à l'œuvre dans notre monde réel, sans abandonner le plaisir du mystère et l'état de jubilation que la magie peut créer.

JAMAIS DORMIR

LE MERCREDI 5 AVRIL 2023 - 19H
SALLE ANFOS TAVAN
DU THÉÂTRE EN FAMILLE
À PARTIR DE 8 ANS



Autour d'un dispositif scénographique très simple, un lit qui tour à tour peut devenir navire, cabane, tapis volant, une jeune fille de 8 ans raconte les mondes qu'elle fabrique la nuit avec sa tête pour échapper à la violence de son environnement. Un récit frondeur et aventurier, comme un échantillon des mille vies qui se réinventent dans le secret des chambres d'enfants que la souffrance a conduit à produire de la beauté.



BAL TRAP

LE JEUDI 8 SEPTEMBRE - 19H
AU PARC GAUTIER - ISLE SUR LA SORGUE

La tournée de rentrée passera près de chez nous, à l'Isle sur la Sorgue avec "Bal Trap" du collectif la Contrebande. Du cirque, avec six acrobates et une bascule (et un humour bien décalé).



JOURNÉES DU PATRIMOINE

PROGRAMME SUR LE VILLAGE

VENDREDI 16 SEPTEMBRE
18H30 - SALLE DES PÉNITENTS

Conférence de Brigitte Sabattini, enseignante chercheuse. La place du patrimoine dans les projets de développement durable.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE
10H/12H - DÉPART DE LA MÉDIATHÈQUE

Balade contée dans le village, suivie du verre de l'amitié et de la visite de l'exposition de cartes postales anciennes et de peintures du village, à la médiathèque.

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité



FOYER RURAL LAÏQUE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Nous serons présents au Forum des associations le samedi

3 SEPTEMBRE 9H À 12H - JARDIN DE LA TREILLE

PORTES OUVERTES DU PÔLE MUSIQUE

**7 SEPTEMBRE 17H À 19H
CHÂTEAU DE LA CHAPELLE**

REPRISE DES ACTIVITES

Les activités reprennent le lundi 12 septembre. La permanence vous accueille les Mercredis de 9h à 12h ou sur RDV au 04 90 22 12 63

Le programme détaillé des activités avec tarifs et horaires sera disponible lors de la journée des associations et dès à présent au bureau du Foyer, à la Mairie et sur notre site internet.

Toutes les informations et documents (fiches d'inscription, fiches d'adhésion, planning...) sont sur notre site internet www.frlgadagne.fr

Pour cette nouvelle année scolaire, seront proposés les ateliers suivants :

Activités pour Tous

- Anglais Adultes et Enfants
- Pilates
- Yoga et Yoga Vinyasa
- Couture
- Club Photo numérique
- Décoration - Création d'objets
- Randonnée pédestre

Musique

- Eveil musical (enfants 4-5 ans)
- Batterie
- Piano
- Chant
- Guitare, Basse
- Formation Musicale (Solfège)
- Musiques Actuelles Groupe / Chant

NOUVEAUTÉS 2022

Anglais Enfant : Les cours d'anglais se veulent ludiques pour les groupes d'enfants qui bénéficieront d'un apprentissage par le jeu, les chansons

et l'échange, basé sur la méthode Montessori

Yoga Vinyasa : Le Yoga Vinyasa est un Yoga dynamique dans lequel le mouvement est synchronisé avec la respiration. On enchaîne les postures (ou asanas) dans un flux naturel, nommé « flow ».

C'est avant tout une forme de danse quand il est pratiqué avec grâce et précision.

RANDONNÉE

1 ET 2 OCTOBRE DANS LE SECTEUR DE BOUVANTE (VERCORS)

Départ Samedi 8h30 de Gadagne
Randonnée autour du col de Carri (4h de marche, dén : 400 m).
Hébergement en demi-pension au gîte "le gîte du Vercors" (repas du soir, nuit et petit déjeuner). Dimanche découverte plateau d'Ambel (5h de marche ; dén : 500 m)

Infos et inscription 04 90 22 16 83

LA CASTEL NOVENCO

SAISON DE CHASSE 2022/2023

Ouverture générale

11.09.2022 à 7h00

Fermeture du lièvre :

25.12.2022

Clôture du gibier terre :

08.01.2023 au soir

Fermeture du perdreau :

04.12.2022

Clôture générale

28.02.2023 au soir

Fermeture du Sanglier

31.03.2023

Jour de chasse Le dimanche et mercredi uniquement, de l'ouverture générale au 09 Octobre 2022 (exception faite du sanglier).

Par décision d'A.G. la chasse sur les eaux pendantes de la commune de Châteauneuf de Gadagne est interdite sur les terres dont la société de chasse de Morières détient les baux.

OISEAUX DE PASSAGE

Au-delà du deuxième dimanche de janvier, la chasse aux grives, merles noirs et colombidés se fera uniquement au poste fixe. La chasse à la bécasse et à la caille des blés fermera en même temps que le gibier de terre.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES A LA CHASSE AU SANGLIER

Le tir à la carabine est interdit. La chasse au sanglier ne peut être pratiquée qu'en battue (carnet de battue obligatoire) à l'affût ou à l'approche, sans chien. Toutefois, le tir individuel est autorisé à partir de l'ouverture générale.

Le quartier des Matouses est interdit à la chasse (sauf au poste et à la chasse au sanglier). L'heure de chasse les jours de lâchers est fixée à 8h pour toute la saison. Les lâchers de faisans et perdreaux se feront régulièrement entre la première quinzaine de septembre et le 3 janvier 2023

CHASSEURS

Soyez très corrects envers les propriétaires qui nous laissent le droit de chasser sur leurs terres, respectez les récoltes, chassez hors des limites des maisons et des routes, soyez les plus prudents possibles et... ramassez vos cartouches !

Pendant les vendanges, les chiens sont interdits dans les vignes non récoltées.

Rappel : Le tir au gibier à plume au sol est interdit.

SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du Secours Catholique de Châteauneuf de Gadagne, présente sur notre commune depuis plusieurs années tient ses permanences tous les lundis de 10 heures à 12 heures : 1, Rue des Bourgades et sur rendez-vous à votre convenance par téléphone au : 06 48 34 43 09.

Si vous souhaitez partager une situation difficile, si vous rencontrez des difficultés à trouver des solutions, n'hésitez pas à nous contacter en toute confidentialité. Besoin d'un soutien, d'un renseignement, d'une orientation, n'hésitez pas à nous consulter.

Soucieuse de trouver des solutions adaptées aux situations causées par les démarches administratives à effectuer en ligne sur Internet, nous pouvons apporter une aide informatique personnalisée ouverte à tous (dossier de retraite, C.A.F , Prestations Sociales, recherche d'emploi, insertion, C.V., demande de logements sociaux, micro crédit, etc.) ceci en étroite collaboration avec le CCAS. Présente sur le forum des associations le samedi 3 septembre en matinée, l'équipe se fera un plaisir de vous accueillir et vous renseigner sur toutes ses activités.

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

BAN DES VENDANGES SAMEDI 3 SEPTEMBRE À PARTIR DE 18H30 PLACE DE LA PASTIÈRE

19h00 : proclamation du Ban des Vendanges, dégustations et animations musicales - Tenue blanche souhaitée - Achat du verre : 8€

CINE PLEIN AIR TOP GUN 2 VENDREDI 9 SEPTEMBRE - 21H PARC DE LA CHAPELLE



Apéritif concert à partir de 19h.
Amenez votre transat et pique nique - Food truck sur place.
Gratuit

JOURNÉE DES ENFANTS SAMEDI 17 SEPTEMBRE, À PARTIR DE 13H30



Sous le thème du Sport, les enfants pourront participer à divers jeux organisés par les associations. Cette manifestation s'adresse aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2 dans les écoles Pierre Goujon et Saint-Charles, ainsi qu'aux enfants habitant Châteauneuf de Gadagne et scolarisés à l'extérieur du village de la maternelle au CM2. Nous rappelons aux parents que durant cette journée, les enfants sont placés sous leur responsabilité.

BAN DES ARTS

Le Ban des Arts de Gadagne est donc heureux de vous présenter en avant-première sa 7^{ème} Saison de musique de chambre 2022-2023.

Tous à vos agendas pour réserver vos dimanches à 16h. Et plus que jamais, "Osez le classique" avec nous et France Musique, notre fidèle partenaire.

Voici le programme d'octobre à décembre.

2 octobre - 16h : Marc Coppey (violoncelle) - Emmanuel Coppey (violin) - Nour Ayadi (piano) - MENDELSSOHN - BRAHMS - CHOSTAKOVITCH - Chapelle des Pénitents

30 octobre - 16h : Paul Zientara (alto) - Virgile Roche (piano) - BRAHMS SCHUMANN - Chapelle des Pénitents

4 décembre - 16h : Johannes Gray (violoncelle) : Anastasya Magamedova (piano) BEETHOVEN - DEBUSSY - RACHMANINOV - Chapelle des Pénitents

Réservation : 06 07 48 02 96 ou par mail : lebandesartscdg@gmail.com



LES AMIS DE FONTSEGUGNE

LA PROVENCE ET SA NATURE DIVERSE ET COLORÉE

Dans Le cadre de La Fête du Patrimoine 2022, nous vous proposons une lecture sur un thème ayant inspiré

de nombreux artistes et écrivains : "LA PROVENCE ET SA NATURE DIVERSE ET COLORÉE". **Le 18 septembre à 17 h chapelle des Pénitents.** Intervenants : Élisabeth Baillon et Christine Issartial - Entrée libre

LI BON VIVENT

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Souhaitant que vous ayez passé un bel été, voici le programme jusqu'à fin décembre :

- **7 et 21 septembre** : Jeux de société
- **9 octobre** : Thé dansant avec Génération musette
- **12 octobre** : Repas "le Raïol"

- **6 novembre** : Repas dansant avec Alan Flor
- **11 novembre** : Gala avec un répertoire de Poline de Peretti
- **31 décembre** : Réveillon de la St Sylvestre
Bonne rentrée à tous,
Michel Felgeirolles

LA STRADA

C'EST LA RENTRÉE À LA STRADA MERCREDI 14 ET LE VENDREDI 23 SEPTEMBRE

La programmation est en cours : ce sera Ciné-surprise !

Vous trouverez le programme sur cinemalastrada.free.fr ou sur www.chateauneufdegadagne.fr/loisirs-sports-culture/associations-culturelles ou vous le recevrez par mail si vous êtes adhérent.

Les bénévoles de la Strada seront présentes lors de la matinée des associations le samedi 3 septembre de 10 à 13 heures. Nous vous attendons pour toute information, adhésion ou ré-adhésion.

La Strada est une structure associative qui fonctionne grâce aux subventions et aux adhésions des cinéphiles. L'adhésion est un soutien à l'association car plus il y a d'adhérents, plus les instances politiques sont encouragées à subventionner (conseil départemental et autres). L'adhésion est de 12 € par an. Les tarifs : 5.50 € en tarif normal, 4 € pour les adhérents, les moins de 18 ans, les étudiants et chômeurs. Tout adhérent peut participer au choix des films. Il est aussi possible de prendre pour 45 € une carte de 10 places.

ASSOCIATIONS

SEL'RIT



Deux occasions de faire connaissance avec l'Association Locale d'Échanges de Services entre particuliers :

» Le 3 septembre à la journée des associations et l'apéro de midi.

» Tous les derniers jeudis du mois de 19 h à 21 h - salle Fontségugne, lors de nos rendez-vous conviviaux, pour nous rencontrer et pour celles et ceux qui le souhaitent, partager un repas.

Pour nous découvrir, allez sur notre site

Qu'est-ce qu'un S.E.L. ? ou appelez Agnès au 04 90 22 53 52. Bonne fin d'été !

USE JUDO

Lors de la saison passée notre effectif se composait d'une quinzaine d'enfants âgés de 4 à 9 ans.

A l'occasion la coupe Panda à Entraigues sur la Sorgue tous nos judokas, très motivés, furent récompensés.

A l'occasion d'Halloween, Noël ou encore Pâques, des cours spéciaux furent dispensés avec distribution de bonbons, visite du père Noël et chasse aux œufs. Les cours reprennent salle Paul Mille

tous les lundis à partir du 5 septembre de 17h30 à 18h30 et de 18h30 à 19h30 selon l'âge.

Cotisation : 220 € par an

Renseignements : 07 50 86 21 25



VELO CLUB

Le Vélo Club le Thor Gadagne a participé au Trophée de France des Jeunes Cyclistes à Grand Champ en Bretagne. Seul club de la région Sud PACA à avoir composé une équipe complète puisqu'il fallait 2 coureurs garçons par catégorie, un minimum de 2 filles, des encadrants diplômés, et bien sûr des véhicules afin de convoier le matériel nécessaire.

Du 7 au 10 juillet 2022, les jeunes ont ainsi pu participer à différentes épreuves individuelles ou par équipe, tels le cyclo-cross, le sprint, le contre la montre mais aussi des épreuves de mécanique. Elles étaient récompensées par des rayons d'or, d'argent ou de bronze. Au total le VCTG a remporté 2 rayons d'or dont une très belle 3^{ème} place de Léna Bourdon en cyclo cross, 10 rayons d'argent et 20 rayons de bronze. Une belle cohésion au cours des épreuves et une riche expérience pour

ces jeunes cyclistes, pour la plupart en première année de leur catégorie.

Le VCTG est fier d'avoir représenté les couleurs de sa région et des 2 villes qui le soutiennent depuis toujours, Le Thor et Châteauneuf de Gadagne.

En Août, Après avoir terminé la saison sur une belle deuxième place au trophée régional des écoles de vélo, les jeunes coureurs et les plus grands ont pris un repos bien mérité. Comme chaque année, ils étaient nombreux à se retrouver début août à Marcolès (15) à l'occasion du critérium international. Certains sont toutefois restés sur le pont en participant en Normandie aux championnats de France de l'avenir : Lola Pélardy en juniors, Évan Julian en cadets et Léna Bourdon en minimes. Place maintenant à la reprise le 3 septembre à 14 h au local du club.



PATCHWORK

L'atelier reprend ses activités le jeudi 7 septembre de 14h00 à 17h00 - Salle des Expositions au château de la Chapelle.

Pour toute information : contacter Jacqueline HERBERT au 04 90 22 43 72.

AKWABA

BAL JAMAÏCAIN À AKWABA !

SAMEDI 10 SEPTEMBRE - 18H00 > 2H00



Ska, rocksteady, roots, rub-a-dub, dancehall, dub... La tradition du sound-system à la jamaïcaine se décline en version provençale. Le duo de selectors locaux Conquering Sound invite à chaque rendez-vous un crew à s'installer pour jouer ses galettes dans la cour d'Akwaba comme dans un yard de Kingston. Spécialités locales à déguster en écoutant du bon son.

Pour cette édition, nous accueillons le sound system STRONG LITTLE à partir de 18h en extérieur avant d'enchaîner sur le concert de RAS TWEED et JUNIOR ROY à 22h en intérieur jusqu'à 2 h.

Voyage dans le temps et dans l'espace garanti !

Tarif- 15€ - Retrouvez toute la programmation sur www.akwaba.coop



Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal d'octobre ?

Envoyez

vos infos **avant le 18 septembre** à bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Madame Mireille Garcin (1925-2022)

Il y a des parcours de vie qui méritent un arrêt sur image : celui de Mireille Garcin consiste en un film dont le scénario repose sur l'appel de la Liberté. Un appel venu en 1944, alors qu'elle a 17 ans, auquel elle répond en rejoignant son cousin Jean Garcin, alias Colonel Bayard, Chef des Groupes Francs de Provence, dont elle devient l'agent de liaison pour le Vaucluse sous le nom de maquis "José".

Mais à Cavaillon, Mireille Garcin est repérée par des agents infiltrés de la sinistre division Brandebourg. Elle n'a alors d'autre choix que d'entrer dans la clandestinité. A travers toute la région, elle ne cesse de transporter à bicyclette des messages codés, des armes de poing, des vivres et des vêtements aux Résistants, ignorant toujours la peur !



Figure historique et personnalité exceptionnelle, elle s'est éteinte dans sa 97e année à la maison de retraite les Opalines de Châteauneuf-de-Gadagne après avoir résidé pendant plusieurs années dans la commune.

Mireille GARCIN a honoré notre terre vauclusienne, par son courage durant le deuxième conflit mondial, n'hésitant pas à prendre tous les risques. Elle a ainsi servi – bien servi – la France qui l'a décorée de la Légion d'honneur.

De façon plus modeste, mais en y mettant tout son cœur, c'est aujourd'hui notre village, par la voix de son Conseil Municipal qui exprime sa gratitude à l'égard d'une grande Résistante.

PAROISSE

C'est par une cérémonie empreinte de beaucoup de partage que le Père Élie a célébré sa messe d'intention de grâce.



A l'issue de cette eucharistie, tous les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié pendant lequel le Père Élie s'est vu remettre la médaille de la ville par Monsieur le Maire, ainsi que des dons de la part des paroissiens.

Notre curé a quitté le village le 15 août, et c'est le Père Gabriel qui, après 6 ans de ministère à Carpentras, le remplacera avec la lourde charge des paroisses

du Thor, de Jonquerettes et de Châteauneuf-De-Gadagne.

Né d'un père normand et d'une mère corse, le père Gabriel Picard d'Estelan avait pris ses fonctions à Carpentras en septembre 2016, après avoir passé 25 années en tant que moine à l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux, puis 9 ans à Notre-Dame de Lourdes à Avignon.

Souhaitons-lui beaucoup de courage avec la devise de notre village : « Toujours davantage, l'obstacle augmente mon ardeur ».



UN CHANTIER DE PLUS DANS LE VILLAGE : LA CRÈCHE ...



Toujours soucieux de l'améliorer, alors qu'elle est déjà parfaite, notre ami Guy Reboul travaille tous les matins sur sa crèche provençale à la maison de la Treille de 9h à 11h.

Si l'envie vous prenait de le distraire un moment par un petit bonjour, ne vous gênez surtout pas, il sera ravi de vous recevoir !

JUMELAGE

Dans le cadre de notre jumelage avec la commune de Perroy, nous nous sommes rendus en Suisse lors du week-end de Pentecôte.

Cette rencontre festive fût, une fois de plus, placée sous le signe de l'amitié et la joie de se retrouver ! Nos amis perrolans nous ont concocté un programme « aux petits oignons », truffé de spécialités et de saveurs locales, dans des lieux

inédits, avec en point d'orgue la visite du Musée Chaplin et toutes les richesses du Lac !

Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour que ce week-end soit une réussite, et ce fût le cas ! Une fois de plus, la barre a été mise très haut, et nous avons hâte de vous recevoir dans 2 ans !



LA LÉGENDE DU MISTRAL

Il y a un vent bien connu mais surtout redouté par les provençaux, surtout les habitants de la vallée du Rhône : le Mistral. Ce vent sec et froid, a toujours suscité des interrogations sur ses origines, et a fait naître bien des légendes à son sujet. Voici celle qui voyage le plus, au gré du souffle du vent !

Cette légende contée par les anciens, nous conduit dans les marais du Vivarais, proche de l'actuel département de l'Ardèche, où, sous l'arche d'un rocher ajouré, le Mistral naissait, avant de prendre de l'ampleur en tourbillonnant dans les marais joutant, et de partir en rafales en direction du Sud.

Les habitants du village voisin s'inquiétaient régulièrement pour leurs maisons, leurs cultures ou encore leurs enfants... Un jour, ils décidèrent d'enfermer le Mistral dans sa propre tanière, fixant de solides planches taillées dans des troncs d'oliviers. Ces planches d'une robustesse à toute épreuve furent clouées sur chaque pilier du rocher.

Lorsque le Mistral s'aperçut qu'il était prisonnier, il essaya de s'évader, en vain. Furieux, il menaça les villageois de détruire leur village dès qu'il parviendrait à se libérer. Il leur dit que sans lui, tout allait devenir désolation, que leurs terres allaient être infestées de moustiques et que la fièvre allait faire périr enfants et vieillards... Mais les habitants gardèrent le Mistral enfermé dans sa tanière.

L'été arriva ainsi que sa redoutable chaleur, le taux d'humidité fut très élevé près des marais. Les animaux furent les premiers touchés et tombèrent malades. Les moustiques des marais avoisinants transmirent aux hommes d'effrayantes maladies... L'épidémie tant redoutée était là...

Essayant alors de trouver une solution à cette situation, les villageois prirent conscience que l'origine de ce désastre se trouvait dans l'absence du Mistral. Ce vent était finalement bénéfique pour les hommes, asséchant les terres détrempées, dissipant les nuages et les brumes étouffantes, aidant les fruits à mûrir... Les débats furent intenses et le Mistral prit la parole et promit que si les villageois lui rendaient sa liberté, il ne déracinerait pas les arbres fruitiers, ne démonterait pas les toitures ni les clôtures des jardins... Les habitants perplexes s'attelèrent alors à descendre les solides planches qui bloquaient le mistral et finirent par le libérer... Mais à peine la dernière planche enlevée, le Mistral s'engouffra à l'extérieur et se mit à souffler de toutes ses forces, laissant les habitants sans réaction.

Un enfant s'approcha alors et lui rappela sa promesse faite avant sa libération. L'effet fut immédiat et le vent s'apaisa de suite. Respectant sa promesse, le Mistral libéré se mit à chatouiller les arbres, caressant les tuiles des maisons et les clôtures des jardins.

Le village retrouva alors sa joie de vivre, et cette histoire ne fut plus qu'un mauvais souvenir. Quant au Mistral, lui, il s'en alla souffler vers les plaines du midi...



LA LEGENDO DOU MISTRAU

L'a un vènt bèn couneigu mai forço redouta pèr li prouvençau, subretout lis estajan de la valado dóu Rose : lou Mistrau. Aquest vènt sé e fre, a de toustèms suscita d'interougacioun sus si òurigino, e a fa naisse forço legèndo à soun sujèt. Veici aquelo que vouiajo lou mai, à l'agrat de la boufado dóu vènt !

Aquesto legèndo countado pèr lis ancian, nous meno dins li palun dóu Vivarés, proche de l'atuau despartamen de l'Ardècho, ounte, soute l'arcado d'un roucas ajourna, lou Mistrau nèissié, avans de prene de l'ampour, en revoulunant dins li palun toucant, e de se leva en broufadisso en direicioun dóu Miejour.

Lis estajan dóu vilage vesin se soucitavon regulieramen pèr sis oustau, si còutu o encaro sis enfant... Un jour, decidèron d'embarra lou Mistrau dins sa proprio cauno, tancant de soulido plancho taiado dins de pège d'òulivié. Aquèsti plancho d'uno soulideta à touto esprovo fuguèron clavelado sus chasque pieloun dóu roucas.

Quouro lou Mistrau s'avisè qu'èro presounié, assajè de s'escapa, de-bado. Enferouna, amenacè li vilajan de destruire soun vilaje tre que avenirié à se libera. Lé digué que sènso éu, tout anavo deveni desoulacioun, que si terro anavon estre enfencido de mouissau e que la fièvre anavo faire péri enfant e viei... Mai lis estajan gardèron lou Mistrau embarra dins sa cauno.

L'estiéu capita emé sa redoutable calour, lou taus d'umideta fugué forço enaura proche di palun. Lis animau fuguèron li proumié touca e toumbèron malaut. Li mouissau di palun avésinant trasmetèron is ome d'espaventable malautié... L'epidemio tant redoutado èro aqui...

Assajant alor de trouba uno soulucioun, li vilajan prenguèron counsenciènci que l'òurigino d'aquéu malastre venié de l'absènci dóu Mistrau. Aguest vènt èro en fin finalo benfasènt pèr lis ome, dessecant li terro destrempado, esvartant li nive e li nèblo estoufanto, ajudant li fru à madura... Li debat fuguèron intense e lou Mistrau, prengué la paraulo e fagué la proumesso que si li vilajan ié rendien sa liberta, noun desracinariè mai li aubre fruchau, desmountarè pas li téulisso nimai li clausuro dis orto... Lis estajan entre-pres s'atalèron alor à desmuraia li regissènto post que bloucavon lou Mistrau e finiguèron pèr l'alarga...

Mai tout just la darriero plancho enlevado, lou Mistrau s'enfournà en deforo e se metegué à boufa de tóuti si forço, leissant lis estajan sènso reacioun.

Un enfant s'aprouchè alor e ié ramenta sa proumesso facho avans sa liberacioun. L'efèt fugué inmedia e lou vènt s'abauca dessuito. Respectant sa proumesso, lou Mistrau alarga se metegué à gatiha lis aubre, caressant li téule dis oustau e di clausuro dis orto.

Lou vilaje retroubè alor soun alegresso de viéure, e aquelo istòri noun fugué mai qu'un marrit souveni. Pèr quant au Mistrau, éu, s'enané boufa devers li plano dóu Miejour...

Redacioun e reviraduro d'Alphonse Cangélosi

Séance du 4 avril 2022

Modification de l'autorisation de programme - rénovation énergétique de l'école :

La délibération du 6 décembre 2021 a approuvé l'autorisation de programme pour la rénovation énergétique de l'école. Le montant des marchés de travaux étant maintenant connu, le montant de l'autorisation de programme est fixé à 816 850€ répartis sur 2021 (4 850€) et 2022 (812 000€).

Budget Ville 2021

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion et prend acte de la présentation du compte administratif 2021 du budget Ville avec les résultats de clôture suivants :

- Investissements :	+ 490 449,16 €
- Fonctionnement :	+ 497 515,68 €
- Total :	+ 987 964,84 €

Le résultat de la section de fonctionnement (+ 497 515,68 €) sera affecté à la section d'investissement pour 426 299,18€ et à la section de fonctionnement 71 216,50€.

Taux des taxes locales :

L'un des engagements du programme de l'équipe municipale était de contenir l'augmentation des taxes locales. Cet objectif implique la réalisation d'économies de fonctionnement (notamment énergie) mais également de la prudence quant aux investissements réalisés (en particulier les acquisitions immobilières), afin de pouvoir à la fois préserver les services existants et réaliser les investissements nécessaires. Le conseil municipal décide de maintenir pour 2022 les taux des taxes locales au même niveau qu'en 2021 soit :

- 28 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 41,94 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Budget Primitif 2022 - Ville :

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022 de la ville qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 3 358 492 €
- En section d'investissement à 3 627 034 €

Budget Ville 2022 - Subventions aux associations :

Le conseil Municipal décide l'attribution pour 2022 de subventions pour un montant global de 92 685 € aux associations répondant à un intérêt public local. Le détail des associations subventionnées et des montants alloués à chacune a été présenté dans le BM de juin.

Budget Site de la Chapelle 2021

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion et prend acte de la présentation du compte administratif 2021 du budget « Site de la Chapelle » avec les résultats de clôture suivants :

- Investissements :	+ 22,42 €
- Fonctionnement :	+ 93 704,48 €
- Total :	+ 93 726,90 €

La crise COVID en 2021 a maintenu le site fermé une bonne partie de l'année, expliquant ce budget 2021.

Le résultat de la section de fonctionnement (+ 93 704,48 €) sera affecté en totalité à la section de fonctionnement.

Budget Primitif 2022 - Site de la Chapelle :

Le Conseil Municipal approuve, le budget primitif 2022 du Site de la Chapelle, qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à : 299 486 €
- En section d'investissement à : 118 398 €

Attribution de subventions exceptionnelles à l'association OPUS :

La commune souhaite s'engager dans un partenariat avec OPUS, association d'éducation à l'environnement basée à l'Isle sur la Sorgue, pour deux actions :

- « Accueillir les pollinisateurs » en 2022. Une subvention de 3 500 € est attribuée à ce projet.
- « Dialogue Territorial entre riverains et agriculteurs », en 2022 et 2023. Il est attribué une subvention de 6 200 €, dont 3 100 € en 2022 et 3 100 € en 2023.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Ukraine :

La commune décide d'apporter une aide financière à l'Ukraine via une subvention exceptionnelle de 2 000 € qui sera versée au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)

Création d'un emploi de saisonnier à temps non complet pour le Site de la Chapelle :

Lors du précédent conseil municipal, un emploi de saisonnier à temps complet a été créé pour le site de la chapelle dont le contrat devait débuter le 15 mars.

Face aux difficultés de recrutement, le site a besoin d'un appui qui prendrait la forme d'un emploi saisonnier à temps non complet d'une durée de 12 heures hebdomadaire. Le Conseil Municipal approuve la création de cet emploi.

Tarifs de location de la salle de l'Arbousière :

Après un diagnostic réalisé sur l'utilisation de la salle, est apparue la nécessité d'opter pour une diversification des tarifs.

Trois tarifs distincts sont proposés selon l'utilisation : hall+toilettes / salle+hall+toilettes / salle+hall+cuisine+toilettes.

Des tarifs différenciés sont proposés pour les différents types d'usagers :

Association de la commune ; Association extérieure à la commune ; Habitant de la commune ; Particulier hors de la commune ; Spectacle ou manifestation à but lucratif ; Gendarmerie ou Pompiers ; Organismes sociaux ; Ecoles de la commune.

Le coût du ménage facturé au coût réel, frais de gestion compris, est proposé dans la grille tarifaire.

La nouvelle grille de tarifs proposée est approuvée par le conseil municipal.

Médiathèque - Programme scientifique et culturel (éducatif et social) :

Il est envisagé de solliciter pour la médiathèque l'attribution de fonds de l'Etat pour l'acquisition de matériel informatique.

Pour obtenir cette subvention la médiathèque doit soumettre un programme scientifique et culturel (« éducatif et social ») qui constitue une note informative sur son intégration dans la politique culturelle de la ville et dans l'environnement éducatif et culturel communal. Le programme présenté est approuvé par le conseil municipal.

Séance du 7 juin 2022

Compte rendu d'activité 2021 - Concession d'aménagement de la Place de la Poste :

Dans le cadre d'une concession d'aménagement, un rapport annuel destiné à l'information de la collectivité doit être remis par le concessionnaire et soumis au conseil municipal.

Ce rapport comporte notamment :

- le bilan prévisionnel actualisé des activités objet du contrat,
- le plan de trésorerie,
- un tableau des acquisitions et cessions de l'exercice,
- un état des avances et subventions à l'opération.

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité 2021 remis par la société Citadis.

Acte de régularisation de la situation immobilière de la porte de l'Horloge :

Une habitation privée est imbriquée avec la porte de l'horloge sans que cela figure au fichier immobilier. Afin de régulariser cette situation, il conviendra de réaliser une division en volume et d'établir un état descriptif de division (E.D.D.). Cet acte permettra de déterminer précisément la propriété du particulier et de la commune. Par ailleurs, une servitude conventionnelle sera conclue qui autorise l'occupation par le bien privé du bien relevant du domaine public.

Attribution d'une subvention exceptionnelle :

La confrérie des tasses grappes souhaite remplacer 300 pieds de vignes dans le cadre de son activité associative. Le Conseil Municipal attribue une subvention exceptionnelle de 500 € pour ce projet.

Convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes :

Le comité des fêtes bénéficie d'une subvention annuelle de 33 500 € par an pour ses activités d'animation de la commune. La convention d'objectifs définissant les animations que le comité s'engage à organiser annuellement sera renouvelée.

Extinction partielle de l'éclairage public :

La municipalité souhaite initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies.

Une réflexion a ainsi été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Cette démarche a déjà fait l'objet de plusieurs publications dans le Bulletin Municipal, d'une information de la population à travers une réunion publique le 9 mai 2022 et fera l'objet d'une signalisation spécifique.

Le Conseil Municipal approuve le principe de l'extinction partielle.

Séance du 18 JUILLET 2022

Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire :

Les actes des collectivités (délibérations, décisions, arrêtés, budgets...) qui sont transmissibles au titre du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire sont exécutoires dès leur publication et leur transmission au représentant de l'État. Aujourd'hui, cette transmission est réalisée par envoi postal / dépôt en Préfecture. Le conseil municipal donne son accord pour transmettre numériquement ces actes à la Préfecture via un dispositif propre de télétransmission.

Recrutement d'un agent contractuel à l'A.P.C. :

Le conseil municipal a approuvé le 28 février la création d'un poste à 25 h hebdomadaires pour l'Agence Postale Communale. Au terme d'un appel à candidature aucun titulaire ne correspond au profil du poste. Afin de pourvoir ce poste, il est donc proposé de valider le recrutement sur contrat pour une durée de 3 ans renouvelable une fois et pour une quotité de 24 h 30 hebdomadaires. Au terme de 6 années de CDD, et conformément à la réglementation, un CDI pourra être proposé à l'agent. La rémunération est définie par référence à l'échelle indiciaire du cadre d'emploi d'adjoint administratif de 1ère classe.

Modification du tableau des effectifs :

Afin de permettre l'avancement de grade des agents qui réunissent les conditions réglementaires et dont les missions correspondent au grade d'avancement, le conseil municipal approuve la création d'un poste d'agent de maîtrise principal, de trois postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet et de deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet. Les postes occupés actuellement par les agents promus sont supprimés en conséquence.

Emplois au site de la Chapelle :

Le conseil municipal approuve la création d'un emploi saisonnier de 30 h hebdomadaires du 19 juillet au 15 octobre ainsi que la transformation à compter du 15 septembre du poste d'agent polyvalent du site de la Chapelle qui sera porté de 25 h hebdomadaires à 10 h 30 hebdomadaires.

Subvention exceptionnelle classe découverte école élémentaire :

Les enseignants organisent une classe découverte. Le Directeur sollicite l'attribution d'une subvention. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention à la coopérative scolaire de 150 € par enfant dont la famille dispose d'un QF égal ou inférieur à 700 dans la limite d'un total de 1 500 €.

Servitude de passage au profit de la commune :

La communauté de communes a décidé la vente des parcelles AT 89 et AT 91, route du Thor.

A l'occasion de cette vente, il est prévu de créer au profit de la commune une servitude de passage sur la parcelle AT 91 ainsi qu'une servitude non ædificandi sur les deux parcelles le long du canal du Moulin. L'objectif de ces servitudes est qu'aucune construction ne vienne entraver l'entretien des berges et que les services concernés puissent y accéder.

Rapports sur la qualité et le prix des services pour 2021 : assainissement & collecte et gestion des déchets

Annuellement, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, rédige des rapports sur le service « assainissement » et sur le service « collecte et de gestion des déchets », approuvés en conseil communautaire et transmis aux communes membres.

Le conseil municipal prend acte de ces deux rapports annuels 2021 sur le prix et la qualité du service.

Ceux-ci peuvent être consultés par tous les habitants sur le site internet de la Communauté de Communes, celui de la Commune, ou à l'accueil de la Mairie.

Délibération modificative n° 1 - budget Ville :

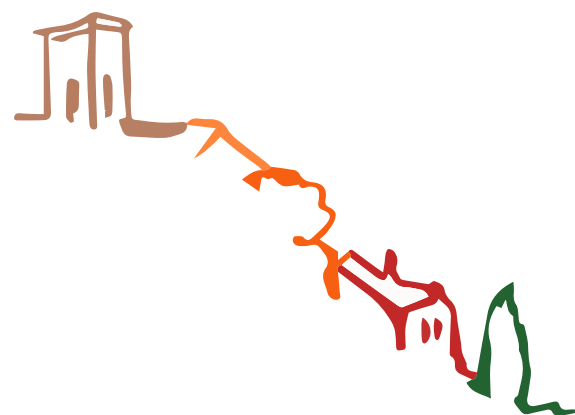
Suite à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 3,5 % au 1er juillet et à la hausse conséquente des prix de l'énergie, il convient de modifier le budget prévisionnel 2022 de la Ville en conséquence. 65 000€ apparaissent en dépenses supplémentaires (sur les chapitres « charges générales » et « dépenses de personnel ») et s'accompagnent d'une diminution de 65 000€ du virement à la section d'investissement.

En section d'investissement plusieurs modifications significatives sont apportées. Pour les recettes :

- Baisse du virement (- 65 000€)
- Report du projet de lotissement communal sur la parcelle AP 125 (- 299 200€)
- Absence de subvention pour le projet « Accessibilité Mairie » (- 376 000€)
- Subventions acquises (+ 28 500€)

Pour les dépenses

- Report du projet « Accessibilité Mairie » (-601 850€)
- Acquisition du site du Vieux-Moulin (+383 400€)
- Suppression des provisions et report de divers projets mineurs (-109 600€)





NOUVEAU À GADAGNE

PERCIVAL



Photographe plasticien et Directeur artistique pour l'édition de livres d'Art et d'Histoire travaillant entre Paris et le Midi, Percival a choisi Châteauneuf de Gadagne pour y installer son atelier afin de concevoir et réaliser de nouvelles images dans lesquelles la Toscane et sa littérature auront toujours la part belle.

ATELIER 915

NOUVEAU MAGASIN DE DÉCORATION D'INTÉRIEUR ET BIJOUX CÉRAMIQUE



Nico et Virginie vous invitent à découvrir leurs créations à l'Atelier 915, magasin de mobilier, bijoux céramique et décoration d'intérieur. Ils vous accueillent au 915 route d'Avignon du mardi au samedi 9h30-12h30 / 14h30-18h30 et dimanche 9h30-12h30.



#atelier915

Nico & Virginie

06 12 18 15 14 - 06 65 11 98 79

ETAT-CIVIL

Mariages

DEXEMPLE Pierre-Marie
et DELCOURT Marina 07/05
AMABILE Marwin
et GODEFROY Chloé 18/06
ROSSETTI Florent
et CANCHON Elodie 24/06

LEVEQUE FATH Mila 08/05
LEBLOND Thibault 13/05
LEBLOND Antoine 13/05
XIONG Logan 23/05
CHAMPEIL Victor 01/06
MOMESSO Livia 08/06
BRAAT Hugo 19/06
RINALDI Gaspard 20/06
MOURIER Lola 21/06

CADOR Thomas 05/04
DOMINO Océane 05/04
PEYSSON Henri 07/04
GERIN Michèle 08/04
LAFON Jack 11/04
GALLESIO Josette
épouse BONNARDEL 16/04
MAILLET Emilienne
Vve CHABANNE 23/04
GILLES Jacqueline Vve DURAND 28/04
GARCIN Mireille 30/04
CUMINETTI Elise Vve BLAZY 13/05
BÉRUD Isabelle Vve SAINT-MICHEL 18/05
SORI Françoise Vve MIGNEREY 27/05
GEIST Marie-Louise Vve BELONIAK 08/06
ARIAS Raymond 13/06
VIAUD Jean 18/06
LIÉNARD Michel 18/06
PESTEL Elisabeth Vve MAGNIER 30/06
AUBENAS Roger 02/07

Naissances

SODAVALLE Anna 19/03
GIRARD Léa 24/03
LAFONT Mayline 10/04
GRESSE Nolan 16/04
GUEIT ROUARD Louis 22/04
DESHORGUE Gisèle 25/04
ESSATE Marie 01/05
JALLUT Oscar 03/05

Une pensée

PELLISSIER Blandine Vve VIGNON 19/03
DOUNET Henriette épouse CATUSSE 20/03
FLEURY Raymond 26/03
BÉRUD Colette Vve GUIGON 26/03
REICH Paulette 28/03
LAZARE Marie Vve URBE 30/03
RIBERA Sam 05/04

NUMÉROS UTILES

Mairie 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde
Resogarde 3237

Médecins de garde 15

Cabinets Infirmièr(e)s

► Bouck Emilie 06 21 51 53 12

► Demeure-Laurent Sylvie
04 90 22 50 97
06 12 13 62 36

► LanzaLavi-Carlet Sylvie
06 84 53 62 22

► Putti - Aymard Fanny
06 29 35 63 18

► Gueit Coline 06 68 72 36 70

► Ferriz Aurélie
Fauconnier Jocelyn
06 27 39 81 62

► Beziat Stéphane
Haouir Chloé
07 68 75 75 81
06 79 51 27 20

Police / Gendarmerie 17

SAMU 15 (urgences médicales)

Pompiers 18 ou 112 (situation de
péril ou accidents)

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison
05 61 77 74 47